

[Pour ouvrir cet email dans votre navigateur, cliquez ici](#)
[Pour télécharger les Actu Défense du ministère des Armées, cliquez ici](#)



ACTU DÉFENSE

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

8 juillet 2021

[#CohésionDéfense](#) - Le sport dans les armées

Plus important contributeur au soutien des sportifs français de haut niveau, le ministère des Armées (MINARM) partage pleinement les valeurs portées par le sport. Performance, rigueur, courage, don de soi, et respect de l'autre font partie de l'ADN du MINARM.

Lors du point presse du jeudi 8 juillet, Hervé Grandjean, porte-parole du MINARM, a évoqué les bases de ce soutien :

- **Une institution** : le Centre national des sports de la défense (CNSD). Créé le 1er janvier 2006, le CNSD est placé sous l'autorité du chef d'état-major des armées (CEMA). Il comprend deux formations expertes dans le domaine de l'Entraînement physique militaire et sportif (EPMS) : l'École interarmées des sports (EIS) et l'École militaire d'équitation (EME) ;
- **Un dispositif phare** : l'Armée de Champions. D'un budget annuel avoisinant 4,5 millions d'euros, l'Armée des Champions regroupe 148 sportifs de haut niveau (dont 26 en situation de handicap) avec un objectif de 170 pour les JO 2024. Jusqu'en 2002, le bataillon de Joinville a assuré la continuité sportive lors du service militaire des athlètes. Avec la fin de la conscription, le bataillon de Joinville a été mis en sommeil et l'Armée de Champions a pris le relais dès 2004. Au fil des années, un partenariat s'est développé et mis en place au sein du Centre national des sports de la défense (CNSD). En 2014, le bataillon de Joinville est réactivé au sein du dispositif ;
- **Une feuille de route cohérente** : le plan « Sport 2025 ». Signé en 2018, ce plan fixe au CNSD **quatre objectifs majeurs** :
 - La préparation physique et mentale à l'engagement opérationnel. Elle revêt une importance capitale dans un contexte d'engagement opérationnel toujours plus exigeant ;
 - La reconstruction et la réinsertion des militaires blessés par le sport. La pratique du sport encourage les rapports sociaux, permet de lutter contre le stress et l'isolement et favorise le dépassement de soi comme la solidarité ;
 - Le sport pour tous. Pour contribuer au renforcement du lien entre la Nation et son armée, des actions sportives locales sont organisées entre les armées, les collectivités territoriales et les fédérations sportives ;
 - Le sport d'élite. Pour cultiver la cohésion interarmées, partager les valeurs militaires, développer des relations internationales et faire rayonner les armées lors de compétitions sportives internationales, le CNSD soutient les athlètes de haut niveau.

Après son propos introductif, Hervé Grandjean a cédé la parole au commissaire en chef Hervé Piccirillo, à la tête du CNSD, qui a pu successivement évoquer le bataillon de Joinville, les Jeux olympiques et la féminisation de l'Armée de Champions.



Bataillon de Joinville

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, notre pays prône l'amitié par le sport en prenant la tête du tout nouveau Conseil international du sport militaire (CISM) que préside le chef d'escadron Henri Debrus. Conscientes de l'intérêt que revêt le sport de compétition pour leur image, des nations, animées d'un même désir de paix, viennent rapidement grossir les rangs du CISM.

Dans cet élan est créé en 1956 le bataillon de Joinville dans les murs de l'ancienne Ecole de Joinville-le-Pont. Cette unité optimise l'entraînement de l'élite en âge de faire son service militaire. Elle continue à le faire, à partir de 1967, au sein de l'Ecole interarmées des sports de Fontainebleau sur le camp Guynemer. Elle reçoit annuellement 450 à 550 jeunes athlètes provenant de 54 fédérations sportives délégataires.

Avant sa mise en sommeil en 2002, le bataillon de Joinville c'est :

- 20 500 athlètes du contingent et de carrière incorporés ;
- 45 médailles olympiques ;
- 312 titres mondiaux civils ou militaires ;
- 952 titres nationaux ou internationaux.

Le 8 avril 2003, le ministre de la Défense et le ministre des Sports signent un accord-cadre pour le développement du sport de haut niveau et du sport de masse au sein des armées. A ce titre, un dispositif spécifique regroupant les Sportifs de haut niveau de la Défense (SHND) est alors mis en place.

L'accord-cadre du 4 mars 2014 introduit plus de souplesse et d'adaptabilité dans le recrutement et la gestion des sportifs de haut niveau sur l'ensemble des disciplines sportives. Ces athlètes forment l'Armée des Champions et sont placés sous la responsabilité du Commissaire aux sports militaires, commandant le CNSD. Le bataillon de Joinville est alors réactivé.

Aujourd'hui, grâce à cet élan, 148 sportifs de haut niveau dont 26 en situation de handicap composent l'Armée des Champions. Concourant dans 32 disciplines dont 12 paralympiques, ces sportifs constituent une fierté pour l'institution. Ils portent les couleurs des armées et participent au rayonnement de la France à l'étranger lors de compétitions internationales et des Jeux olympiques et paralympiques.



Les Jeux olympiques et paralympiques

Depuis la création du bataillon de Joinville, le ministère des Armées soutient l'effort national au profit du sport de haut niveau français. En 2014, un accord-cadre interministériel réunissant le ministère des Armées, le ministère de l'Intérieur (Gendarmerie nationale), le ministère des Sports et la secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées prévoyait le développement des actions communes en faveur du sport de haut niveau français en vue des JOP 2024. Cet accord-cadre a été complété en 2019 par un protocole relatif au soutien du sport de haut niveau. Au-delà de 2024, ce protocole vise à renforcer dans la durée les liens entre les ministères des Armées et de l'Intérieur et le mouvement sportif dans le cadre de l'héritage post olympique. Il cherche également à développer l'innovation dans les secteurs de la recherche, du développement et du handicap en particulier. Ces perspectives se traduiront concrètement par :

- l'accueil de délégations sportives étrangères ou françaises dans le cadre de la préparation des JOP 2024, en lien avec la communauté de communes du pays de Fontainebleau ;
- l'accueil d'athlètes étrangers ne disposant pas de toutes les conditions pour se préparer (infrastructures, soutiens technique et médical, etc.) et assurer des conditions d'entraînement optimales en vue des JOP 2024 ;
- l'organisation de *tests events* avant les JOP ;
- un soutien particulier au para sport français et aux fédérations nationales délégataires du para sport.



La féminisation dans l'Armée de Champions

Enfin, le commissaire en chef Piccirillo a tenu à insister sur l'importance accordée à la place des femmes et à leurs performances au sein du sport.

En effet, aux JO d'été de Rio en 2016, les femmes représentaient 46 % de la délégation de l'Armée de Champions. Aux Jeux paralympiques, les femmes, alors qu'elles ne représentaient que 29 % de la délégation, remportèrent 67 % des médailles.

De la même manière, aux JO d'hiver de PyeongChang en 2018, les femmes représentaient 25 % de la délégation pour 43 % des médailles. Aux Jeux paralympiques, 4 médailles ont été remportées par Marie Bochet (porte-drapeau de la délégation française).

[#CohésionDéfense](#)
[Accéder au site du CNSD](#)

Cette semaine, le porte-parole du ministère des Armées est revenu sur les actualités suivantes :

- [#NotreDéfense](#) - **La Direction générale de l'armement (DGA) signe avec une start-up girondine un premier contrat issu du pôle d'innovation technique ALIENOR co-présidé par DGA Essais de missiles**

Créé en décembre 2019, le pôle d'innovation technique ALIENOR a pour objectif de détecter, d'orienter et d'expérimenter les innovations portées par les acteurs régionaux de la Nouvelle-Aquitaine afin de faire émerger de nouvelles solutions technologiques pour le secteur aérospatial de défense.

D'un montant de 90 000 euros ce contrat conclu auprès de la start-up *Hybrid Propulsion For Space (HyPr Space)*, porte sur le développement d'une solution innovante simulant la fumée générée par un départ de missile sol-air au profit du Centre d'Expertise Aérienne Militaire (CEAM) de Mont-de-Marsan (un des membres d'ALIENOR). Actuellement, la simulation d'un missile sol-air s'appuie sur des systèmes pyrotechniques, uniquement utilisables sur des champs de tir et selon des règles sécuritaires très strictes. Fonctionnant sans pyrotechnie et sans émission de CO₂, le nouveau dispositif apportera aux forces de l'armée de l'Air et de l'Espace un système d'entraînement à la détection de tirs de missiles plus rapide et facile à mettre en œuvre et ce n'importe où sur le territoire.

Cette signature est le fruit du premier appel à projets lancé par ALIENOR début 2020 et démontre l'efficacité et l'intérêt de la dynamique d'innovation nationale engagée par l'Agence de l'Innovation de Défense (AID) en région Nouvelle-Aquitaine autour de DGA Essais de missiles.

- [#NotreDéfense](#) - **Livraison des 150 derniers Ensemble de parachutage du combattant (EPC)**

La DGA vient de livrer les 150 derniers Ensemble de parachutage du combattant (EPC) à l'armée de Terre, portant à 1 050 le nombre de parachutes livrés depuis le début de l'année. Avec cette dernière livraison, le parc en service dans les forces s'élève à 15 000 EPC, soit la totalité des parachutes commandés par le marché.

L'EPC améliore les performances de parachutage. Il permet de mettre à terre des parachutistes plus lourdement chargés (165 kg au lieu de 130 avec l'ancien modèle) dans des conditions de sécurité et d'ergonomie améliorées.

L'EPC réalise l'interface avec le système FELIN et les avions de transport tactiques en dotation.

L'EPC est un programme interarmées conduit sous la maîtrise d'ouvrage de la DGA. Les parachutes sont produits par la société IrvinGQ.

- [#NotreDéfense](#) - **Réception des remorqueurs pousseurs *Sprat* et *Orphie***

La Direction générale de l'armement (DGA) a réceptionné le 24 juin 2021 les Pousseurs de classe 6 tonnes (PC6) *Sprat* et *Orphie*, les deux derniers d'une série de 7 unités. Ils seront affectés à la base navale de Cherbourg.

Les PC6 sont destinés à évoluer dans les enceintes des ports militaires, leurs rades et en eaux protégées. Ils effectuent trois types de missions :

- poussage de bâtiments de surface (6 tonnes vers l'avant, 2 tonnes vers l'arrière)
- transport de lamaneurs (personnel en charge de l'amarrage des navires)
- participation aux mouvements portuaires.

Ces embarcations d'une longueur de 10 m pour 27 tonnes de déplacement peuvent atteindre la vitesse de 8 nœuds à pleine charge, embarquer 2 membres d'équipage et jusqu'à 8 lamaneurs.

- [#NotreDéfense](#) - Un nouveau commandant pour le porte-avions *Charles de Gaulle*

Ce jeudi 8 juillet 2021, le vice-amiral d'escadre Xavier Baudouard, commandant la force d'action navale, a fait reconnaître le capitaine de vaisseau Sébastien Martinot comme commandant du porte-avions *Charles De Gaulle*, en remplacement du capitaine de vaisseau Guillaume Pinget.

Au cours des deux dernières années, les 1 900 marins du porte-avions ont participé aux missions opérationnelles Foch 2020 (en Méditerranée orientale, dans l'océan Atlantique et en mer du Nord) et Clemenceau 2021 (de la Méditerranée au golfe Arabo-Persique). Ces deux déploiements ont été marqués par une participation active du groupe aéronaval à l'opération Chammal et à la lutte contre le terrorisme au Moyen-Orient.

Originaire d'Auxerre, le capitaine de vaisseau Sébastien Martinot est diplômé de l'École navale (2000). Après avoir obtenu son brevet de pilote de chasse embarqué, il est affecté à la Flottille 11F et obtient sa qualification à l'appontage sur le *Charles de Gaulle* sur Super-Étendard Modernisé.

Successivement responsable doctrine au sein de l'état-major de la force de l'aéronautique navale, chef de la cellule dissuasion nucléaire de la flottille 11F, puis commandant de la Flottille 12F, il est breveté de l'École de guerre en 2016. Il devient ensuite de 2016 à 2017, commandant en second du porte-hélicoptères amphibie *Mistral* qui effectue alors une mission Jeanne d'Arc.

Commandant adjoint opérations du *Charles de Gaulle* entre 2017 et 2019, il participe à la remontée en puissance opérationnelle du porte-avions à la suite de son deuxième arrêt technique majeur, dans le cadre de la mission Clemenceau 2019. De 2019 à 2021, il commande la frégate *La Fayette* et prend part aux opérations Chammal et Irini.

- [#NotreDéfense](#) - Retour de la mission Jeanne d'Arc à Toulon

Parti de Toulon le 18 février 2021, le groupe Jeanne d'Arc, composé du porte-hélicoptères amphibie *Tonnerre* et de la frégate type *La Fayette Surcouf*, sera de retour à Toulon ce vendredi 9 juillet au terme de près de cinq mois de déploiement opérationnel.

La mission Jeanne d'Arc vient conclure le cycle de formation des officiers-élèves de l'École d'application des officiers de Marine (EAOM), en leur offrant un premier déploiement à la mer loin, longtemps et en équipage.

Tout au long de cette mission, le groupe a pris part à diverses actions, dont la lutte contre le narcotrafic dans l'océan Indien au sein de la *Combined Task Force 150* ou l'opération *Aeto* en mer de Chine Orientale (surveillance des transbordements illicites vers la Corée du Nord). Il a aussi participé à différents exercices internationaux dans le golfe du Bengale et sur le sol et au large du Japon.

- [#NotreDéfense](#) - Présentation du plan « Mercator accélération 2021 »

Le lundi 12 juillet à 09h00, au Centre d'études stratégiques de la Marine à l'École militaire, le Chef d'état-major de la Marine (CEMM), l'amiral Pierre Vandier présentera le plan « Mercator accélération 2021 » aux membres de l'AJD (Association des journalistes de défense).

Mercator est le plan stratégique présenté en 2018 par le précédent CEMM, l'amiral Christophe Prazuck, afin de tirer pleinement parti de la loi de programmation militaire 2019-2025 et de se préparer aux défis des années 2030.

Décliné en quatre « *amers* » (points de repère fixes pour la navigation maritime), ce plan met l'accent sur la nécessité de disposer d'une marine de « *combat* » et « *d'emploi* », à la pointe de l'innovation.

L'actualisation de la Revue stratégique de 2017 et le rythme des mutations stratégiques a poussé la Marine à accélérer la mise en œuvre de ce plan, pour ne pas subir de « *déclassement* » selon les propres mots de l'actuel CEMM. L'enjeu du plan « Mercator accélération 2021 » est de disposer rapidement d'« une « *marine de guerre* » résiliente, en mesure de « *remporter un combat de haute intensité* », qui soit « *parfaitement intégrée aux autres armées, opérant de façon synchronisée dans tous les milieux et dans tous les champs (informationnel et électromagnétique) tout en étant interopérable avec nos principaux alliés et disposant en des technologies lui donnant un avantage tactique et stratégique.* »

Création de l'École militaire des aspirants de Coëtquidan

Mardi 6 juillet, Florence Parly, ministre des Armées, et le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major de l'armée de Terre, se sont rendus à l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan à Guer (Morbihan) pour officialiser la création de l'École militaire des aspirants de Coëtquidan (EMAC).



L'École militaire des aspirants accueillera les élèves officiers sous contrat à l'issue de leur sélection, pour une année de formation. Les officiers sous contrat sont recrutés sur dossier après un cursus universitaire, pour un contrat à durée déterminée. Ils peuvent servir pendant une durée maximale de 20 ans. Ils représentent un tiers des officiers de l'armée de Terre.

Jusqu'ici rattachés à l'École spéciale militaire, ils auront désormais une formation propre. L'objectif est de les fédérer autour d'une identité particulière, notamment par la création d'un drapeau, de traditions et d'une tenue spécifiques.

L'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan regroupe désormais trois écoles de formation correspondant chacune à une voie spécifique : l'École Spéciale militaire de Saint-Cyr (recrutement externe sur concours), l'École militaire Interarmes (recrutement interne parmi les sous-officiers et militaires du rang) et l'École des aspirants de Coëtquidan récemment créée (recrutement sur dossier après un cursus universitaire).



[#NotreDéfense](#)

Lutte anti-drone : déplacement de Florence Parly sur le site de la Direction générale de l'armement à Biscarosse

Florence Parly, ministre des Armées, et Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, se sont rendues le mercredi 7 juillet 2021 à Biscarosse sur le site de la Direction générale de l'armement (DGA) « Essais de missiles ».

Elles ont pu y faire un point d'étape sur la stratégie de lutte anti-drone menée par le ministère des Armées, et assister en particulier à une démonstration de destruction d'un drone par laser.

La lutte anti-drone est l'une des priorités du ministère des Armées en termes d'innovation. L'objectif est de développer les futurs systèmes d'identification et de neutralisation de drones, qui seront notamment utilisés pour renforcer la sécurité des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Dans son discours, la ministre des Armées a évoqué la « fierté d'avoir vu cette excellence à l'œuvre aujourd'hui. C'est une expérimentation exceptionnelle. Un drone vient d'être détruit par un laser de puissance, c'est une étape majeure de la lutte anti-drones qui vient d'être franchie. Grâce à vous, la France prouve aujourd'hui qu'elle est à la hauteur et qu'elle sera capable de se défendre face à ses ennemis. [...] L'arme laser dont nous avons pu constater les effets est une technologie de rupture. Certes, ce n'est pas aussi visuel que les sabres laser de Star Wars, mais ça n'est en pas moins impressionnant : nous parlons d'un système doté d'un laser de deux kilowatts, capable de détecter et d'abattre avec une extrême précision un drone à 1 kilomètre de distance ».



[#NotreDéfense](#)
[Lien vers le discours de la ministre](#)

Commémoration du 105^e anniversaire de la bataille de Verdun

Lundi 5 juillet 2021, Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, s'est rendue à Douaumont en compagnie de Jean Castex, Premier ministre, de Clément Beaune, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, ainsi que de son excellence l'ambassadeur d'Allemagne en France, Hans-Dieter Lucas, afin de commémorer le 105^e anniversaire de la bataille de Verdun.



[#CohésionDéfense](#)

ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE

60 secondes Défense : une vidéo pour mieux comprendre l'actualité du ministère et des armées

G5 Sahel, lancement du satellite CSO-2, achat de 18 avions Rafale par la Grèce, etc. Chaque semaine, Hervé Grandjean, porte-parole du ministère des Armées, éclaire un grand sujet d'actualité.

Cette semaine : Innovation et forces spéciales



L'innovation au service des forces spéciales au salon SOFINS de Bordeaux !

- Une nouvelle version de l'hélicoptère NH 90
- Un masque à oxygène pour les chiens de combat
- Un « radar de recul » pour les parachutistes

[#NotreDéfense](#)

[Visionner le 60 secondes Défense consacré à l'innovation au sein des forces spéciales](#)

[Retrouver l'ensemble des 60 secondes Défense](#)

[Consulter le dossier de presse SOFINS 2021](#)

[Retrouver les fiches des matériels LPM](#)

SERVICE DE SANTE DES ARMEES

Réunion de l'*European Medical Operations Forum* (EMOF) à l'Ecole du Val-de-Grâce

Dans le cadre de l'Initiative européenne d'intervention (IEI) , six chefs opération-santé ont pu se réunir à l'Ecole du Val-de-Grâce (Paris), malgré les contraintes sanitaires.

Né d'une initiative française en 2018, l'*European Medical Operations Forum* (EMOF) vise à renforcer les liens et interactions entre les chefs opération-santé, ainsi qu'à susciter des partenariats opérationnels et fiables, notamment en matière de soutien médical des opérations.

Cette troisième édition était consacrée aux engagements opérationnels des Etats présents (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Pays-Bas, France) et à l'impact de la COVID sur la mise en œuvre de leurs déploiements opérationnels.

Fort de ce succès, l'EMOF a d'ores et déjà programmé une quatrième rencontre en 2022.



©Arqus

[#NotreDéfense](#)

SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION

Lancement du site « **Combattre le sexisme ordinaire** »

Dans la vie quotidienne, avec des collègues ou amis, à la maison ou au travail, il est parfois difficile de qualifier un comportement sexiste. Afin d'informer et d'accompagner au mieux les personnels confrontés à ces situations, le ministère des Armées a créé l'espace "Combattre le sexisme ordinaire" qui propose conseils, informations, tests, et mises en situation.

"Combattre le sexisme ordinaire" est l'une des réponses aux résultats d'une enquête interne menée au ministère des Armées en janvier 2020 : 49 % des agents déclarent avoir été témoins de comportements sexistes au cours de leur carrière dans l'institution. 64 % d'entre eux ont affirmé que les comportements sexistes restent difficiles à dénoncer dans les armées.

Pour mieux combattre le sexisme ordinaire, le ministère des Armées a donc créé un espace pour permettre à tout un chacun d'évaluer ses connaissances, d'avoir des repères, de tester des situations vécues ou observées, de savoir réagir face à certaines situations. « Combattre le sexisme ordinaire » est un outil simple, d'abord lancé en interne au sein du ministère des Armées, aujourd'hui proposé sur internet pour sensibiliser un public plus large.

Il ne se substitue pas à la cellule Thémis qui a pour objectif de lutter contre les situations de discrimination de toute nature, de harcèlement et de violences à caractère sexuel et sexiste. Cet outil a pour vocation de prévenir les situations le plus en amont possible, en se concentrant uniquement sur les faits indéliques vécus au quotidien.

COMBATTRE LE SEXISME ORDINAIRE



[#CohésionDéfense](#)
[Accès à la plateforme](#)

ARMEE DE TERRE

Remise des Trophées de la numérisation de l'espace de formation

Mercredi 23 juin, à l'Hôtel du Grand commandement à Tours, le général de division Baldi, commandant la formation de l'armée de Terre, a présidé la cérémonie des Trophées de la numérisation de l'espace de formation (NEF).



L'armée de Terre adapte la formation de ses soldats avec notamment l'emploi des outils numériques. Depuis plusieurs années, elle développe des méthodes d'apprentissage grâce aux sciences cognitives et à l'intelligence artificielle et crée de nouveaux outils pédagogiques innovants permettant l'acquisition de connaissances toujours plus nombreuses.

Les Trophées de la NEF encouragent et valorisent la créativité et l'innovation dont font preuve les personnels relevant de l'armée de Terre dans le domaine de la pédagogie numérique.

Pour cette 4^e édition, 5 lauréats ont été récompensés pour la création d'outils innovants :

- Le lieutenant Antoine du 2^e régiment d'infanterie de marine a reçu la mention spéciale du jury pour son projet de *Combat Trainer*, un didacticiel qui vise à faciliter l'apprentissage des cadres d'ordres pour commander un groupe de combat.
- Le prix spécial du général a été remis au major Sandrine du Commandement des systèmes d'information et de communication (COMSIC) pour son *escape game* formant aux connaissances juridiques dans le domaine de la cyber sécurité.
- Le 3^e prix a été décernée au major Stéphane des Écoles militaires de Bourges pour son *showroom* d'entreposage favorisant la formation dans les métiers de la logistique militaire.
- Le 2^e prix a été attribué au capitaine Emmanuel de l'École d'application de l'aviation légère de l'armée de Terre pour sa modélisation de la mise en route de l'hélicoptère Gazelle à destination des stagiaires pilotes.
- Enfin, le premier prix a été décerné au capitaine Franck et au lieutenant Léo de l'École du renseignement de l'armée de Terre pour leur entraînement virtuel au compte rendu d'observation en opération.



Le général de division Baldi a félicité les participants pour leur créativité et a encouragé le développement de nouveaux projets numériques facilitant l'acquisition durable des compétences. Il a également remercié les partenaires civils pour leur soutien et notamment le président de la société PitchBoy, Homéric de Sarthe.

[#NotreDéfense](#)

ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

WAKEA : entraînements conjoints de l'armée de l'Air et de l'Espace et l'US Air Force à Hawaï

Après une projection de puissance en Polynésie française réalisée en moins de 40 heures (HEIFARA), le dispositif composé de trois Rafale, d'un A330 Phénix et de deux A400M s'est rendu à Hawaï du 27 juin au 05 juillet 2021 pour des exercices conjoints avec l'US Air Force. L'un des enjeux de cette activité opérationnelle était notamment d'éprouver l'interopérabilité entre chasseurs de dernière génération.

Après une première journée de *briefings* communs, les F-22 des « *Hawaiian Raptors* » et les Rafale de la 30^{ème} escadre de chasse de la base aérienne 118 « Colonel K.W. Rozanoff » de Mont-de-Marsan, se sont affrontés lors de missions BFM (*Basic Fighting Manoeuvres*). Ces vols consistaient à enchaîner des phases de combat aérien à vue, à un contre un. Des A330 Phénix et KC-135 étaient également présents lors de ces vols pour ravitailler les chasseurs américains et français.

Au départ de la base aérienne d'Hickam, près de Honolulu, les équipages des deux A400M Atlas ont, quant à eux, effectué des vols tactiques au-dessus de l'archipel d'Hawaï aux côtés des C-17. Des missions de simulation de largage ont permis d'entraîner les équipages des deux avions de transport tactique dans un environnement atypique, entre océan et massifs montagneux.

WAKEA permet ainsi de réaffirmer l'importance et la robustesse du partenariat stratégique et opérationnel entre les deux armées de l'Air. Etat riverain du Pacifique, la France démontre, aux États-Unis comme aux nations d'Asie et d'Océanie, qu'elle est une alliée capable et déterminée.



[#NotreDéfense](#)

MARINE NATIONALE

Deux moyens aériens de la Marine nationale interviennent en océan Atlantique

Le lundi 5 juillet 2021, à 20h42, le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de Corsen est alerté du déclenchement de la balise de détresse du voilier *Don Quijote*, qui a démâté à 80 nautiques (près de 150 kilomètres) à l'Ouest du Finistère.

Le CROSS de Corsen diffuse immédiatement un message MAYDAY RELAY et engage un hélicoptère *Caiman* de la Marine nationale de la *flottille 33F* avec une équipe médicale du Service de santé des armées (SSA). Par la suite, un avion de surveillance maritime *Falcon 50* est déployé en soutien. A 23h00, l'équipage de l'hélicoptère dépose son plongeur sur le voilier, au contact des six plaisanciers. Du fait des conditions météorologiques dégradées, avec une mer 7, les sept personnes embarquent dans des radeaux de survie avec l'aide du plongeur de bord avant d'être toutes hélitreuillées à 02h45, à bord du *Caiman* qui se dirige vers sa Base d'aéronautique navale (BAN) de Lanvéoc-Poulmic (29).

A 03h10, les naufragés souffrant d'une légère hypothermie sont pris en charge par les marins et l'antenne du SSA de la BAN de Lanvéoc-Poulmic.



[#NotreDéfense](#)

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Le point de situation hebdomadaire des opérations est disponible [ici](#)
Afrique – Barkhane

Reprise des patrouilles conjointes avec les Forces armées maliennes



Opération de sécurisation dans la Gourma



Réassurance dans la région de Boulikessi



Bilan du mandat 1 de Takuba



Proche Moyen-Orient – Agénor

Asie Pacifique - Heifara Wakea

Premier vol opérationnel pour l'Atlantique 2



WAKEA : coopération de l'armée de l'Air et de l'Espace avec l'US Air Force à Hawaï



Europe du Nord et de l'Est - Mission Lynx 10
Lynx 10 : montée en puissance du Sous-groupe tactique interarmes

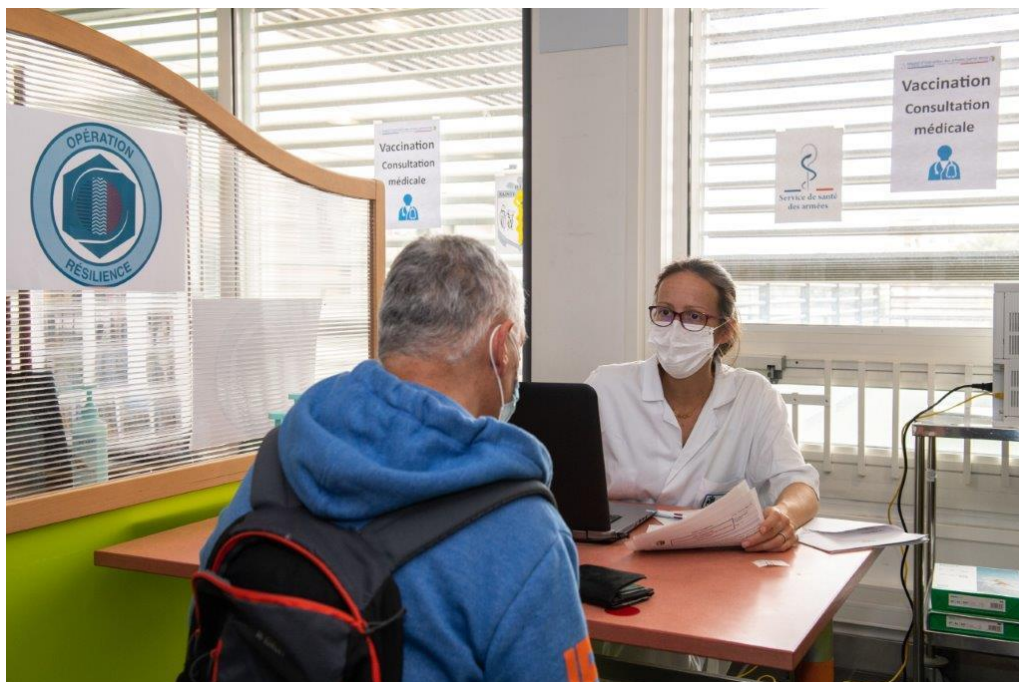


Atlantique Nord - Dynamic Moongoose 21
La Marne et l'Alsace participent à l'exercice OTAN DDynamic Moongoose 21



Territoire National

Les Armées engagées dans Résilience



ÉVÈNEMENTS À VENIR

- **Été 2021** : sortie de la première bande dessinée réalisée sur l'opération Serval - [Opération Serval - Mali 2013](#) (Edition du Triomphe) par Guillaume Berteloot et Patrick Deschamps
- **Jusqu'à l'été 2021** : exposition « [Espions](#) », à la Cité des sciences et de l'industrie (Paris)
- **Jusqu'en septembre 2021** : exposition de l'artiste-peintre Râmine à l'hôpital militaire Clermont-Tonnerre de Brest
- **Depuis le 19 mai** : retrouvez l'ensemble de la programmation du **musée de l'Armée, du musée de l'Air et de l'Espace et du musée de la Marine** en cliquant [ici](#)
- **Dimanche 11 juillet à 19h30, sur LCP** : « Takuba : au Mali avec les forces spéciales européennes ». Bande-annonce disponible [ici](#).
- **Du 7 au 29 août** : 9^e édition de la Nuit aux Invalides sur le thème « **Napoléon - L'envol de l'Aigle** »

Contact Presse Opérations et CEMA : 09 88 68 28 65 / 28 66 - cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr



Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD)

Directrice de la publication : Yasmine-Eva Farès-Emery

Rédacteur en chef : CF Stanislas Gentien

Rédacteurs : CNE Annabelle Bonnet, CNE Brice Mautaint, Sarah Pineau

Contacts Presse : 09 88 67 33 33 ou media@dicod.fr

Retrouvez-nous sur : www.defense.gouv.fr/salle-de-presse

